

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N° 23
mars 2017

Sommaire :

- Page 1 :** - Edito,
- Salut François
- Page 2 et 3 :** AG UTR 71
- Rapport d'activité 2016/2017
- Page 4 :** AG UTR 71
- Convocation-Inscription
- Page 5 :** AG UTR 71
- Ordre du jour
- Appel à candidature
- **Le coup de cœur de Chantal**
- Page 6 :** - Vous avez dit Europe ?
- l'UTR reçue par le Conseil
Départemental
- En direct des ULR
- Page 7 :** - la CPAM
- La nouvelle URI
Bourgogne Franche Comté
- Page 8 :** - infos
- Adresse site web UTR 71

**Spécial Assemblée Générale
Blanzay
Le 11 mai 2017**

Edito

A l'heure où j'écris ces lignes, les péripéties de la campagne électorale ne sont pas totalement apaisées.

Péripéties des primaires : les grands partis ne désignent plus leur candidat : aux votants le choix des hommes, donc des programmes : ils vont vers les extrêmes. Quel aveu de faiblesse des partis!

A la CFDT, la pratique de la démocratie est tout autre : par amendements successifs, débattus dans nos instances, nous bâtissons en commun un texte d'orientation, nous le votons. Il sera la boussole de toute l'organisation pendant 4 ans.

Péripéties des alliances. Fluctuantes au gré des sondages, basées sur des luttes d'ego désastreuses, elles portent en germe les déceptions politiques de demain.

A la CFDT, la pratique de l'unité syndicale est aussi bien différente : pousser la recherche des alliances le plus loin possible mais sans rien transiger sur nos choix, nos revendications, même si nous devons les porter seuls. La loi El Khomri l'a montré.

Au moins, ces deux dernières années auront clairement fait apparaître, aussi bien au niveau des partis de gauche que des syndicats deux conceptions «clivantes» de la société.

Depuis plus de 30 ans, la CFDT ne donne plus de consignes de vote. Elle réaffirme fortement, avec les autres organisations du mouvement social, qu'elle n'est ni neutre, ni partisane. Elle rappelle qu'un parti extrémiste propose un modèle de société en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons.

Conception du dialogue social, attention aux plus fragiles, lutte contre les inégalités, affirmation de la laïcité, aide aux pays les plus pauvres seront les repères qui devront guider notre choix électoral.

Pierre Chaumont (6 mars 2017)



Salut François,

Ses combats pour les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité, il les a menés dans l'exigence de la vérité, avec énergie et courage, sans jamais reculer, sans jamais faiblir, sans jamais renoncer. Avec un seul but : construire du progrès, du progrès pour tous. Attentif à tous, bienveillant pour chacun, François aimait profondément les gens. Il aimait aller à la rencontre et à l'écoute des personnes. Une vraie et grande affection le liait aux militants de la CFDT.

Laurent Berger

Assemblée Générale

Blanzay

11 mai 2017

Rapport d'activités 2016/2017



Forte de ses 320 adhérents au 31 décembre 2016, l'Union Territoriale des Retraités CFDT de Saône et Loire représente au mieux les retraités et porte leurs revendications dans les institutions locales, départementales ou régionales.

L'effectif est stable, les transferts des syndicats d'actifs à l'UTR s'améliorent progressivement, toutefois les nouveaux retraités n'acceptent pas toujours ce transfert. Si l'équipe du développement fait le maximum pour éviter les pertes au moment de la retraite, c'est aussi l'affaire de tous.

Le montant de la cotisation reste inchangé pour 2017.

L'UTR est dirigée par le conseil dont les membres sont élus pour 3 ans renouvelables au cours de l'assemblée générale. Le conseil élit le bureau.

Des commissions approfondissent différents thèmes, il n'est pas obligatoire d'être élu au conseil pour faire partie d'une commission, chacun peut y participer selon ses compétences ou ses centres d'intérêt.

Des chefs qui ne se prennent pas pour des supérieurs.

Le Bureau comprend 7 membres :

- la secrétaire générale, Danièle Lamur,
- 2 secrétaires adjoints, Anne-Marie Lavenir et Guy Sangiorgio,
- la trésorière en charge de Gasel, Josseline Pasquier,
- le trésorier adjoint qui gère le logiciel Trésosyndicat, Jacques Fouel,
- 2 membres actifs, Chantal Desserprit et Claude Olivier.

Les meilleurs d'entre nous ? Venez vérifier et les rejoindre !

Le Conseil, composé de 19 membres, s'est réuni 5 fois depuis la dernière Assemblée Générale avec à chaque fois une forte participation.

Les réunions sont délocalisées et tournent dans les ULR, les adhérents de l'ULR qui reçoit sont invités aux discussions de l'après-midi. Peu d'entre eux répondent à l'invitation et c'est dommage.

5 membres sont renouvelables, 4 se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans.

Ni grosses, ni petites... mais efficaces.

Les Commissions sont au nombre de 6 : Santé, Développement, Action revendicative, Loisirs, Formation, Europe.

Chacune d'elle vous présentera son activité et répondra à vos questions.

Les membres des commissions participent aux réunions régionales qui permettent des échanges d'idées et de pratiques.

En plus des commissions un groupe de travail a été créé par les adhérents mandatés dans les CCAS, ils sont une dizaine à siéger dans leur commune.

Total respect à ceux qui s'y collent.

L'UTR 71 est représentée dans les instances départementales et régionales.

Gérard Boivin et Josette Milleret siègent au bureau de l'Union Départementale.

Pierre Chaumont, Anne-Marie Lavenir et Danièle Lamur participent au travail du bureau de l'Union Régionale des Retraités (URR). 4 membres supplémentaires siègent au comité URR : Chantal Desserprit, Marie-Françoise Henssien, Gérard Méreau et Guy Sangiorgio.

Anne-Marie Lavenir est responsable régionale de la formation.

Pierre Chaumont est au bureau de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) et à ce titre contribue à l'organisation de la fusion des régions Bourgogne Franche Comté. Gérard Méreau est membre du comité URI. Ces instances seront bousculées en 2017 par la création de la nouvelle Union Régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Tous les adhérents reçoivent la revue « Fil Bleu » ainsi que le bulletin « Le Retraité de S et L ». Pour ce dernier, il nous serait agréable de connaître vos impressions sur les articles, et vos suggestions, remarques ou critiques si vous le souhaitez.

L'Union Confédérale des Retraités (UCR) a lancé une enquête sur la situation des aidants familiaux qui étaient une des priorités du congrès de Nantes. Cette enquête a été envoyée à tous les adhérents, aux syndicats d'actifs, aux ULR. Nous avons eu une quarantaine de réponses. Nous ne sommes pas le premier département en terme de nombre, mais nous sommes un des départements les plus intéressants en terme de contenu : enquêtes complètes avec des commentaires pertinents et un public large. Les résultats sont parus dans le Fil Bleu.

Des délégations des ULR de Chalon, Gueugnon, Tournus et Montceau ont rencontré les parlementaires de leur circonscription pour aborder différents sujets dont la loi vieillissement et son évolution, l'indexation des retraites sur les salaires, l'utilisation de l'APA.

En septembre le bureau national CFDT a lancé avec l'UNSA retraités une action pour agir sur l'amélioration du niveau de vie des retraités, toutefois, cette action préparée dans l'urgence n'a pas donné les résultats escomptés. Néanmoins certaines ULR ont fait signer la pétition, notamment

sur les marchés pendant la semaine bleue et ont recueilli bon nombre de signatures et des réactions favorables.

Suite à la loi sur le vieillissement les départements sont tenus de mettre en place un « Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie » (CDCA). Il s'agit d'un organisme consultatif réunissant des représentants des personnes âgées et handicapées afin de faire entendre la parole des usagers pour l'élaboration et le suivi des politiques publiques qui les concernent. Il remplace le CODERPA qui ne concernait que les personnes âgées. Pierre-Marie Grenier Bolley (titulaire) et Daniel Bernigaud (suppléant) sont désignés pour représenter l'UTR CFDT. Ils ont participé à des réunions régionales et nationales afin de bien se préparer à leur mission, et accompagnés de Danièle Lamur (secrétaire de l'UTR) et Danièle Carré (mandatée au CODERPA) ont rencontré le président du Conseil Départemental et la conseillère aux solidarités.

Une page internet de l'UTR est en cours de réalisation sur le site CFDT Retraités, elle est créée par Anne-Marie Lavenir qui en assurera la mise à jour avec la participation d'Auguste Chantalou et Joël Martin.

Une journée de détente a eu lieu à Bibracte au mois de mai dans des conditions idéales.

Conclusion : parce qu'il en faut une... mais rien n'est fini !

Nous avons essayé de mener nos actions au mieux, nous pourrions en aborder les détails pendant les débats suivant les rapports d'activité des commissions.

Nous devons élaborer nos objectifs pour 2017/2018. En cette année électorale, nous devons rester vigilants sur le pouvoir d'achat... la santé... la solidarité... organiser des actions avec les aidants...

Nous comptons sur vous.

Danièle Lamur



**Conseil UTR 71 de janvier 2017
Au Creusot**



**Des militantes et des militants
au service de tous**



Union Territoriale des Retraités CFDT de Saône et Loire
7 rue de Moulins 71300 Montceau-les-Mines
utr.cfdt.71@orange.fr 09 77 51 64 28

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

Cette année l'Assemblée générale de l'Union Territoriale des Retraités (ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation) se tiendra le

Jeudi 11 mai de 9H à 17H
Salle des fêtes (*)
Rue de 11 novembre
71450 Blanzly

(*) la salle des fêtes se trouve au centre de Blanzly, le parking est à côté de l'église.
Sortie Blanzly route express.

L'accueil aura lieu à partir de 8h30

Pour réserver votre repas, au prix de 13 euros, vous devez remplir le bulletin d'inscription qui se trouve dans les pages de ce journal. Cette inscription doit être accompagnée du chèque de 13 € à l'ordre de UTR CFDT 71 et doit être envoyée à l'UTR avant le 21 avril 2017 dernier délai. Au delà de cette date le repas ne pourra être garanti !

L'inscription peut aussi se faire par mail à utr.cfdt.71@orange.fr

Le paiement se fera dans ce cas à l'AG mais les délais restent les mêmes.

Si vous êtes inscrit(e) et que pour une raison imprévue vous ne pouvez pas participer à l'AG, pensez à avertir uniquement l'UTR par mail ou téléphone (03 85 57 04 21 ou 06 33 55 14 57). Merci.

Inscription à l'Assemblée Générale 2017

(à renvoyer à l'UTR, 7 Rue de Moulins – 71300 Montceau Les Mines avant le 21 avril 2017)

NOM PRENOM

Adresse Postale

Adresse électronique

Téléphone

- | | | |
|--|-----|-----|
| 1) Participera à l'Assemblée Générale du 11 mai 2017 | OUI | NON |
| 2) Participera au repas | OUI | NON |
| 3) Est candidat au Conseil UTR | OUI | NON |
| 4) Est candidat au Bureau UTR | OUI | NON |

Ci-joint un chèque de 13 euros à l'ordre de UTR CFDT 71

Date :

Signature :

Ordre du jour

9h00 : Accueil et mise en place de l'AG.

9h15 - 9h45 :

Présentation du rapport d'activité

9h45 - 10h15 :

Débat sur le rapport d'activité

Vote

10h15 - 10h45 : Pause.

10h45 - 11h45 :

Présentation du rapport financier.

Débat et vote.

Election complémentaire des membres du conseil.

11h45 - 12h15 :

Intervention des invités (URR, UD 71).

12h15 – 13h00 : apéritif.

13h00 repas.

Après midi : Présentation des commissions :
Action revendicative – Développement -
Formation - Loisirs – Europe – Santé

Questions – débats.

17 h Fin de l'AG

Appel à candidature au Conseil UTR

Le Conseil UTR, structure de décision entre deux Assemblées Générales est constitué de 18 membres élus par l'AG. Il se réunit 4 à 5 fois dans l'année. Le mandat est de 3 ans.

Cette année 5 membres sont renouvelables, 4 membres sur 5 sont candidats à un nouveau mandat. **Mais il faut de nouvelles candidatures pour assurer le renouvellement des responsabilités au sein de ce conseil.**

Un appel de candidature est donc lancé à chaque adhérent(e) en lien avec son ULR (union locale de retraités) ou sa SSR (section syndicale professionnelle de retraités).

Pour être candidat il suffit de remplir le bulletin d'inscription qui permet aussi de faire acte de candidature.

N'oubliez pas de renvoyer ce bulletin à l'UTR avant le 21 avril 2017 dernier délai.

Le coup de cœur de Chantal Desserprit

Les Obus jouaient à pigeon-vole (Raphaël JERUSALMY)

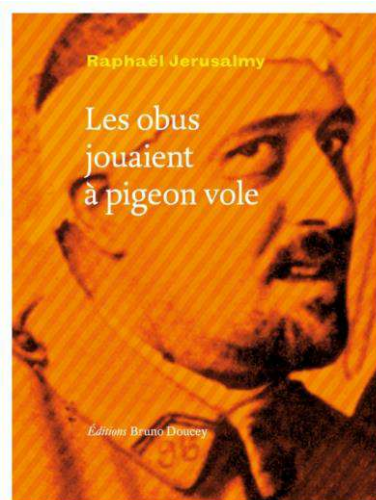
1916 : tranchée de première ligne, au lieu-dit le Bois des Buttes. Le 17 mars, le sous-lieutenant Cointreau-Whisky, alias Guillaume Apollinaire, engagé volontaire, reçoit un éclat d'obus à la tempe.

Raphaël Jérusalmy nous entraîne aux côtés du poète et de ses hommes en un cruel et palpitant compte à rebours, heure par heure avant l'impact.

Combinaison de prose et de vers, cette « biographie » de Guillaume Apollinaire est un régal de justesse et de précisions historiques tant sur la vie du front que sur les intentions du poète.

Si l'auteur a choisi d'entrer dans la peau d'Apollinaire c'est qu'il partage avec lui cet étrange ADN, cette mixture bizarre du soldat et du pacifiste, du baroudeur et de l'esthète.

Ce normalien, qui fut agent de liaison israélien, est marchand de livres anciens à Tel-Aviv et l'auteur de romans à succès (*Sauver Mozart*, Actes Sud, 2012, *La Confrérie des chasseurs de livres*, Actes Sud, 2013, *Denis Diderot, non à l'ignorance*, Actes Sud junior, 2014).



Editions Bruno Doucey (2016) 15,50 €

Vous avez dit Europe ?

Les 1^{er} et 2 mars dernier, à l'initiative de l'URR de Franche-Comté et de Georges Schnell, une vingtaine de retraités CFDT, dont 6 bourguignons, ont pu rencontrer, à Bruxelles, plusieurs instances dirigeantes de l'Union Européenne.

À commencer, le mercredi matin, par la Ferpa (Fédération Européenne des Retraités) et la CES (Confédération Européenne des Syndicats), en présence de Dominique Fabre, Gilbert Gérôme, Thiébaud Weber et Michel Devacht venu nous saluer. Malgré des difficultés d'ordre financier et autres, ces deux institutions jouent leur rôle de fédérateurs auprès des syndicats des 28 pays adhérents.

L'après-midi, c'est au parlement de l'Union que nous étions reçus, par Edouard Martin, député européen de Grand Est, qui a su exposer son enthousiasme et sa détermination pour faire progresser les politiques européennes dans les domaines économiques et sociaux qui le sollicitent dont le plan acier. Une pause en séance demi-plénière du parlement nous a fait entrevoir la diversité, voire le fossé qui existent entre les positions des divers représentants des Etats.

Jeudi matin, une longue séance au CESE (comité économique et social européen), sous la houlette de Georges Dassis, président de cette institution et Roger Briesch, ancien président, nous a permis de saisir la passion qui anime nos représentants pour une marche vers davantage de fédéralisme au sein de l'Europe et nous a convaincu, si c'était nécessaire, d'être les porteurs de l'idée d'Europe autour de nous.

Le prochain bulletin exposera de façon plus explicite ce que furent ces deux journées de formation.

Marie-Françoise Henssien



L'UTR 71 a été reçue par le Conseil Départemental

Le 6 février dernier, une délégation de l'UTR a été reçue par Mr Accary, président du conseil départemental et Mme Cannet chargée des affaires sociales, des seniors, des personnes handicapées et des offres de soins.

Suite à l'adoption de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, les départements doivent mettre en place un Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) organisme consultatif concernant les personnes en perte d'autonomie remplaçant le CODERPA. L'UTR a mandaté 2 personnes, un titulaire et un suppléant, et a voulu savoir quand cet organisme serait installé. Il nous avait été répondu que ça serait fait fin mars. Apparemment ça a pris un peu de retard et la réunion plénière est programmée début avril.

Suite à l'enquête sur les EHPAD du département lancée par l'UTR nous avons pu porter à leur connaissance certains dysfonctionnements dus notamment au manque de personnel.

Concernant le maintien à domicile, les difficultés entre les intervenants, et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie ont été soulignées, ainsi que la formation des personnels.

Les déserts médicaux et pharmaceutiques ont également été évoqués.

Nous avons eu l'impression d'avoir été écoutés et d'avoir apporté des éléments constructifs, nous verrons si les suites seront à la mesure de nos attentes. Nous avons proposé une prochaine rencontre dans quelques mois qui a été acceptée.

Danièle Lamur

et Pierre-Marie Grenier



En direct des ULR

L'ULR de Montceau les Mines et sa région prend pleinement en compte les difficultés des Personnes à Mobilité Réduite.

À ce titre l'Union locale a sollicité les villes de plus de 5000 habitants afin d'intégrer, en qualité d'association de retraités, leurs commissions d'accessibilité conformément à la loi.

À ce jour, seules Saint Vallier et Montceau les Mines ont répondu favorablement à notre demande.

Nous restons mobilisés face aux collectivités qui, à ce jour, ne se sont pas manifestées.

Pierre Gillot

L'ULR de Chalon tiendra son assemblée générale le lundi 10 avril, de 10h à 17h à la maison des Syndicats. Salle 3.

Après les différents rapports le matin, l'après-midi sera consacré à la situation des migrants en Saône et Loire, avec un membre de la CIMADE. Ce débat est ouvert à tout adhérent intéressé.

**Un problème de santé, un budget impacté ?
La Caisse Primaire d'Assurance Maladie peut vous aider...**

La CPAM est une des branches de la Sécurité sociale.
Ses missions :

- Affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'Assurance Maladie
- Prendre en charge les remboursements de soins de santé en cas de maladie, de maternité, de maladie professionnelle et d'accident du travail.
- Appliquer en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque
- Développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences, etc.)
- Assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides collectives au profit d'associations et **par des aides individuelles aux assurés**

Concernant ce dernier point, il existe au sein de la CPAM de Saône et Loire, une **Commission d'action sanitaire et sociale**. Son rôle est d'apporter un soutien financier ponctuel aux assurés dont la situation budgétaire est fragilisée, voire déséquilibrée suite à un problème de santé. Celui-ci peut générer **une insuffisance de ressources** (ex attente de versement

Indemnités journalières) ou **une difficulté à accéder aux soins nécessaires** (frais d'optique, de prothèses auditives, etc...)

Composée de représentants des salariés, des employeurs et des institutions, elle se réunit toutes les 3 semaines. Elle dispose d'un budget revu annuellement et d'un règlement intérieur qui définit son cadre d'intervention.

Les aides attribuées sont extra légales, les refus ne peuvent être contestés.

Dans tous les cas, un dossier est à remplir accompagné de justificatifs concernant les ressources, les charges de l'assuré pour permettre le calcul d'un quotient familial. Un devis est demandé pour connaître la nature et le coût des soins envisagés. Ces éléments sont nécessaires pour que toute demande présentée en commission soit évaluée au mieux. Chaque dossier est étudié avec attention dans un souci d'équité.

Si vous envisagez de solliciter une aide, adressez-vous au guichet de votre CPAM qui vous remettra l'imprimé à compléter ou vous orientera vers le service social, alors n'hésitez pas.....

Nathalie Chaperon

Mandatée CFDT CPAM de Saône et Loire

PS : un film à voir, « LA SOCIALE », de Gilles Perret au cinéma depuis le 9 novembre 2016 qui « raconte cette belle histoire de la « Sécu ». Elle retrace l'histoire d'une longue lutte vers la dignité ... »

Création de la nouvelle URI Bourgogne-Franche Comté : dernière ligne droite.

L'aboutissement des deux années de travail entre les URI Bourgogne et Franche Comté, ce sera le congrès du 21 au 23 juin à Dole.

Trois jours de congrès? Oui, car avant de construire du nouveau, il faut supprimer ce qui existe. Le premier jour les 2 URI tiendront donc séparément leur congrès de dissolution et ensemble, les deux jours suivants, elles bâtiront leur futur fonctionnement et éliront une équipe nouvelle.

Comment s'organiser sur un aussi vaste territoire pour être une force de proposition et d'action régionale tout en gardant le souci de la proximité et du service rendu aux adhérents?

Cette réflexion a débouché sur une proposition de modification du cadre géographique et des structures actuelles, en fonction des bassins économiques, de population et des déplacements.

Les Unions départementales sont remplacées par des Union Territoriales Interprofessionnelles (six pour la nouvelle région)

Les unions locales sont remplacées par dix huit antennes locales de proximité assurant le maillage de la présence CFDT sur le territoire.

L'équipe de pilotage de l'URI (bureau) sera composée de 27 personnes (21 actuellement en Bourgogne) : 11 personnes élues dans le collège présenté par les deux équipes sortantes et 16 dans le collège des syndicats.

Ces propositions vont maintenant, et jusqu'au 20 avril, être débattues dans les syndicats qui pourront présenter des amendements.

Une transformation importante de notre fonctionnement régional qui répond à la nouveauté de la région et aux mutations de notre société...



*Pierre Chaumont.
Membre du bureau URI*



Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :

Bat C Résidence du lycée

71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Mutuelles

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la MGEN FILIA (ex MOCEN). L'UCR a négocié un contrat collectif à adhésion facultative qui permet d'augmenter la protection avec quatre options.

NOUVEAU : la mutuelle MGEN Filia vous permet d'accéder au réseau d'opticiens agréés OPTISTYA.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,

tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Contacts secrétaires ULR

Chalon: *Josette Milleret*

03 85 46 02 97

ulr.cfdt.71@gmail.com

Cluny: *Jean Auboeuf*

03 85 59 26 12

Le Creusot: *René-Noël Bretin*

03 85 78 44 21

Gueugnon: *Daniel Bernigaud*

07 82 29 81 81

Mâcon: *Marie-Françoise Henssien*

03 85 40 55 44

Montceau les Mines : *Pierre Gillot*

06 50 65 22 56

Tournus: *Michel Juveneton*

03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR)
sont domiciliées dans les Unions Locales CFDT.

www.cfdt-retraités.fr/saone-et-loire

**c'est l'adresse de la page internet
de l'UTR CFDT 71.**

Elle a été créée le 17 janvier 2017 pour clore la journée de formation suivie par 6 militantes et militants et animée par Claude Wagner.

Elle est encore un peu maigre mais elle va s'étoffer au fil des mois et permettre de mieux faire connaître notre syndicat de retraités auprès d'un large public.



De gauche à droite : Anne-Marie Lavenir, Auguste Chantalou, Danièle Lamur, Marie-Françoise Henssien, Joël Martin, Pierre Chaumont.

VOUS AVEZ LA PAROLE : COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28 ou 03 85 57 45 37

- par courrier : adresse indiquée page 1

- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr